



<u>CHARCE DE LA COLOC</u> <u>DES JEUNES MISSIONNAIRES DE FOURVIÈRE</u>

2025 - 2026



Les jeunes, de 22 à 30 ans, expriment le désir de vivre pendant une année dans une colocation fraternelle et joyeuse pour avancer dans leur Foi et leur connaissance du Christ.

Ce cadre de vie, sur la colline de Fourvière, leur permet de vivre concrètement la charité fraternelle, de se soutenir dans leur fidélité avec le Christ et de vivre joyeusement l'évangélisation sur le sanctuaire.

C'est un engagement d'une année scolaire (septembre à juin).

L'animation pastorale de la colocation de Fourvière est confiée à la communauté de l'Emmanuel.

I. ESPIIC

- C'est une **coloc**, et non un foyer. En ce sens, chaque membre a ses propres activités professionnelles ou liées aux études, activités amicales, sportives, etc.
- Chacun arrive comme il est dans son parcours de Foi, son histoire avec le Seigneur. Tous les membres de la coloc ont le désir de faire une place particulière au Seigneur.
- La prière personnelle quotidienne avec la méditation de la parole de Dieu est essentielle pour la vie de la coloc, elle fonde l'**unité** de celle-ci.
- La prière nourrit le partage de la maisonnée (*) à laquelle chacun s'engage à être fidèle joyeusement.
- Chacun aura à cœur d'accepter les membres de la coloc comme " un cadeau de Dieu " (ils ne se sont pas choisis) pour grandir ensemble pendant un temps donné, en choisissant de les aimer.
- La vie fraternelle est donc **librement** consentie. Elle est source de certains renoncements mais surtout de grandes joies !
- La coloc de Fourvière est appelée à rayonner à travers la vie fraternelle, la vie de prière et la mission, en particulier dans ses dimensions d'accueil et de service.

II. RYCHME DE VIE

En venant dans la coloc des JMF - Jeunes Missionnaires de Fourvière - les jeunes s'engagent à vivre dans la vie **locale** du sanctuaire de Notre Dame de Fourvière :

- 1. Participation à une **journée de cohésion** en début et en fin d'année.
- 2. Participation à la mission du **8 décembre**, à l'accueil des soirées consolation et au Triduum pascal dans un esprit de service et d'accueil.
- 3. Participation à **l'E**cole de **C**harité et de **M**ission (**) animée par la communauté de l'Emmanuel et à la maisonnée, tous les lundis soir. Une participation de 150 € sera demandée pour les week-ends, à verser dès le mois d'arrivée dans la coloc.
- Participation à l'animation, l'accueil et le service de la messe du dimanche soir de 17h30.
 Des temps d'apéro et de rencontres pourront être proposés régulièrement à l'issue de cette messe.
- 5. Fidélité à une heure d'**adoration** hebdomadaire dans la basilique.
- 6. Vie de **prière** quotidienne (de 10 mm ou plus, ce qui compte, c'est la fidélité) en méditant la parole de Dieu.
- 7. Vie fraternelle simple et accueillante, en faisant vivre l'esprit de coloc par des soirées jeux, ...
- 8. Vie **sacramentelle** vécue sur le sanctuaire dans la mesure du possible (messe dominicale, confession...)
- 9. Dans le cadre de l'ECM, les jeunes seront en maisonnée. En cas de départ en cours d'année, les coloc' s'engagent à la fidélité à distance à la maisonnée.
- 10. Nous incitons la coloc' à vivre leur temp disponible pour le service et la mission, ensemble à Fourvière. Cela peut entraîner quelques renoncements.

III. RÈGLES DE VIE DE LA COLOC

- 1. Un dîner fraternel, avec la présence de tous les colocs, aura lieu le dimanche soir.
- 2. Les repas seront pris dans la salle commune et non pas dans les chambres.
- 3. Participation aux **services** quotidiens de la coloc (ménage / entretiens / courses...) par binôme.
- 4. Respect des chambres comme lieu d'**intimité**. Pour éviter les relations qui pourraient devenir exclusives et afin de soutenir le désir de vivre chastement, aucun compagnon/compagne ne sera autorisé à dormir dans la chambre d'un colocataire.
- 5. Respect du temps de travail pour les étudiants et ceux qui sont en télétravail.
- 6. Respecter les principes de **bienveillance** et de **non-critique** (***) dans la coloc.
- 7. Pas d'alcool ni de cigarette dans les chambres. Pas de cigarette dans la salle commune.
- 8. Chaque membre de la coloc' s'engage à ce que la pièce commune soit propre.
- 9. Pas d'écouteurs dans la salle commune.

Guilhem et Jeanne de MONTAIGNAC, responsable de la coloc.
Nom et Prénem + signature du membre de la cologation :
Nom et Prénom + signature du membre de la colocation :
Date:
(*) Maisonnée :
Groupe de 8 à 10 personnes, réunies de façon hebdomadaire ou tous les 15 jours, en alternance les uns chez les autres, dans lequel on vi principalement un temps de louange et de partage de la parole de Dieu.
(**) ECM : Ecole de Charité et de Mission du lundi soir
Sur le sanctuaire de Fourvière, de nombreux jeunes viennent prier, se recueillir et ils sont souvent seuls dans leur foi. La communauté de l'Emmanuel propose à des jeunes de s'engager pendant une année à se retrouver toutes les semaines pour avancer spirituellement ensemble.
Les rencontres se passent une fois sur deux à Fourvière à partir de 19h45 jusqu'à 22H00 pour un temps de louange, un enseignement et un temp
de repas. L'autre semaine, les jeunes sont en maisonnée (voir ci-dessous). 2 week-ends dans l'année, en plus de la mission du 8 décembre, son proposés dans le cadre de l'ECM.
Dès le mois de septembre, les jeunes Missionnaires de Fourvière participeront au recrutement de la nouvelle promotion de l'ECM 2025/2026 lor d'un apéro après les messes de 17h30 du dimanche soir.

(***) Principe de non-critique :

Les colocataires font l'effort de ne pas se critiquer, de façon à faire grandir la confiance entre eux.